

« Après dix mois de séjour dans le couvent de Pont-de-Vaux, je vins à Lyon, rendre mes devoirs à feu M. le maréchal de Villeroy. La maison de l'Antiquaille me plut beaucoup ; et, quoiqu'on n'y reçût point de pensionnaires, M. l'archevêque leur demanda pour moi cette grâce. J'avais eu quelque inquiétude à Pont-de-Vaux, pour avoir refusé la visite du vieux comte de Feuillans, qui en était gouverneur. D'un autre côté, mon amie, la marquise d'Arcy, n'approuvait pas que je fusse aussi séquestrée que je prétendais l'être, et que je regardasse comme une distraction l'offre qu'elle me faisait continuellement de passer une partie de la belle saison dans ses terres, avec elle et sa famille, moi qui n'avais pas voulu me retirer à Blois, malgré les sollicitations de madame la marquise de Saumeri, mère de M. l'évêque de Rieux, que j'honorais et chérissais de tout mon cœur, par la seule raison que je ne pourrais me défendre de l'accompagner à Chambord : je présumais que je serais, à l'Antiquaille, à l'abri de ces petites inquiétudes.

« Je fis donc revenir mes meubles de Pont-de-Vaux, sans me soucier des accommodements que j'y avais fait faire, et qui m'avaient coûté beaucoup plus de deux cents pistoles ; je fis à peu près les mêmes accommodements à l'Antiquaille, comptant que c'était enfin la dernière de mes stations ; je suivais, de même qu'à Pont-de-Vaux, les exercices réguliers de l'ordre de Sainte-Marie. J'avais pour directeur le révérend Père de Veaux, de la Compagnie de Jésus, dont les ordres me paraissaient être ceux de Dieu même. Pour essayer ma ferveur, il commença par me conseiller de me lever à onze heures du soir, et de faire l'oraison jusqu'à minuit ; je me tenais bien éveillée pour obéir ; mais à peine étais-je à genoux, que je m'endormais comme une marmotte, jusqu'à je ne sais quelle heure. Voyant que cette pratique n'était pas de mon ressort, il m'en prescrivit une autre. Dans une lettre que je reçus de lui, il